

COMMENT LES ORGANES DES DONNEURS DÉCÉDÉS SONT-ILS ATTRIBUÉS? REIN ET PANCRÉAS

Le Réseau Trillium pour le don de vie (RTDV) utilise un système électronique pour attribuer des organes aux patients en attente d'une greffe d'organe en Ontario. Ce processus comporte deux étapes:

1. Tous les patients inscrits sur la liste d'attente sont examinés afin de déterminer s'ils sont potentiellement compatibles avec le donneur.

2. L'ordre dans lequel les patients recevront les offres est basé sur leur profil médical.

Pour plus d'information, consultez le site: <https://www.giftoflife.on.ca/fr/transplant.htm>

1. COMPATIBILITÉ

Groupe Sanguin

Le groupe sanguin du patient est comparé à celui du donneur pour vérifier la compatibilité.



Système Immunitaire

Les anticorps du patient sont comparés à ceux du donneur afin de minimiser le risque de rejet de l'organe.



Autres Considérations

Comme d'autres facteurs (p. ex. la taille, le poids et les antécédents médicaux) peuvent être propres à un patient ou à un donneur, les professionnels de la médecine de transplantation sont responsables de déterminer si un organe donné correspond bien à un patient.



2. PRIORISATION DES LISTES D'ATTENTE

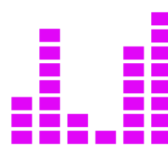
Statut Médical

Les programmes de transplantation évaluent les patients afin de déterminer leur état de santé et attribuent à chaque patient un statut médical, qui détermine la priorité de la liste d'attente. Les patients pédiatriques, les patients qui ont besoin de plusieurs organes ou les patients dont l'état se détériore rapidement peuvent recevoir une priorité plus élevée.



Points D'Attribution

Les points d'attribution déterminent l'ordre dans lequel les patients ayant le même groupe sanguin reçoivent les offres d'organes. Les points d'attribution sont attribués en fonction des deux facteurs suivants:



Durée de la Dialyse

Le nombre de jours de dialyse d'un patient.



Sensibilité

La sensibilité du système immunitaire d'un patient.

